

Match de la honte

Les quatre prévenus reconnus coupables

Le principal accusé est condamné à 30 mois de prison, dont 9 ferme, mais il ne sera pas expulsé de Suisse.

Xavier Lafargue

Sur le banc des accusés, ce jeudi 14 octobre, l'un des quatre prévenus écoute attentivement l'interprète. Elle traduit les mots de la présidente du Tribunal correctionnel, Anne Jung Bourquin. Soudain, il pousse un long soupir de soulagement. Ce père d'une petite fille vient de comprendre qu'il ne sera pas expulsé de Suisse. Mais il va être condamné à de la prison ferme.

La bagarre générale qui a éclaté le 10 juin 2018 pendant le match de 4^e ligue opposant Versoix 2 à Kosova 2 laissera des traces. Dans les corps et les esprits des plaignants. Et dans les parcours de vie des prévenus, tous condamnés, à des peines diverses certes, pour avoir participé à «ce véritable déchainement de violence» comme l'a qualifié le Ministère public mardi, lors de son réquisitoire. «Ils sont coupables de rixe, car aucun n'a cherché à repousser des attaques ou séparer des participants», a notamment



Les accusés ont tous été condamnés par le Tribunal correctionnel. PATRICK TONDREUX

déclaré la juge, après avoir égrené les tristes faits survenus ce jour-là.

«Il a agi par lâcheté»

Le principal accusé est celui qui a donné un coup de pied en pleine tête à l'un des plaignants, alors que ce dernier était en train de se relever. Pour cela, il était prévenu de tentative de meurtre, subsidiairement de tentative de lésions corporelles graves. C'est aussi lui qui risquait l'expulsion de Suisse.

«Il a sciemment donné un coup de pied à la tête.» Sur les images, ajoute-t-elle, on voit qu'il regarde le joueur de Versoix 2 avant de frapper. «Son coup n'est pas dénué de force, toutefois il n'y a pas d'éléments pour dire qu'il a agi contre la vie du plaignant. Et il n'y a pas pris d'élan.» Pour la juge, «il n'y a pas eu d'acharnement», il s'agit «d'un seul coup dans un contexte de bagarre générale et d'effet de groupe». Sa faute est lourde, «il a

agi par lâcheté et avec grande violence», poursuit-elle, mais il n'a pas envisagé d'accepter la mort de sa victime. La tentative de lésions corporelles graves sera retenue.

Le tribunal a donc également renoncé à l'expulser de Suisse, faisant valoir la clause de rigueur. «Le prévenu a droit au respect de sa vie familiale, il a aujourd'hui un permis de séjour, il est marié, sa femme et sa fille sont toutes deux Suisses», a relevé Anne Jung Bour-

quin. «Il a toujours travaillé et montre un début de prise de conscience. Il s'agit d'un cas limite, qui penche en sa faveur.» Le tribunal le condamne finalement à 30 mois de prison, dont 9 ferme, le reste avec un sursis de 3 ans.

Les autres prévenus écoperont de peines avec sursis: 18 mois de prison avec sursis de 3 ans pour celui qui a frappé à plusieurs reprises, 7 mois avec sursis de 4 ans pour un autre, enfin 120 jours-amende à 40 francs le jour avec sursis de 3 ans pour le dernier, qui n'a pas frappé mais a pris une part active dans la bagarre.

«Les juges ont renoncé à l'expulsion et n'ont pas retenu la tentative de meurtre, c'étaient les deux questions qui importaient pour mon client», souligne M^e Gazmend Elmazi, avocat du principal prévenu. Si la peine prononcée est très sévère, nous sommes satisfaits du jugement.» Avocat du joueur ayant reçu le violent coup de pied à la tête, M^e Jeremy Carrat relève: «Ce qui importait le plus pour mon client, c'est que sa qualité de partie plaignante soit reconnue, de même que son traumatisme physique et psychique. Le message délivré par le tribunal est assez fin. Juridiquement, c'est juste.»

L'impact des sanctions

Ce procès qui s'achève n'est pas seulement celui de quatre footballeurs. Encore moins celui d'un club plutôt que d'un autre. C'est le pro-

cès de la bêtise humaine, de la violence gratuite qui, trop souvent, se donne rendez-vous le week-end sur les terrains.

«Son coup n'est pas dénué de force, toutefois il n'y a pas d'éléments pour dire qu'il a agi contre la vie du plaignant.»

Anne Jung Bourquin
Présidente du Tribunal correctionnel, à propos du principal prévenu

Mardi, le Canton et la Ville de Genève ont présenté un catalogue de mesures pour endiguer ce phénomène. Charte éthique, délégué au fair-play, communication positive dans les stades, formation des dirigeants... Bref, de la prévention. Utile, certes. Mais les sanctions infligées aujourd'hui à ces quatre agresseurs, même si elles sont moins lourdes que ne le souhaitait le Ministère public, auront sans doute davantage d'impact, du moins espérons-le, sur ceux qui pensent toujours qu'un terrain de sport est un défilouir ou un lieu pour laver son honneur.

Habitat et santé mentale

Le désir de vivre seul malgré des troubles psychiques



La directrice des EPI, Magali Ginot Babel, à la Résidence du Jet d'eau. IRINA POPA

Un forum révèle l'importance d'un logement indépendant pour cette population fragilisée.

Laurence Bézaguet

À l'occasion de la Journée mondiale de la santé mentale du 7 octobre, la Résidence du Jet d'eau, élégant édifice dédié au handicap psychique, aux Pâquis, a accueilli le Forum «Toi toi mon toi». Organisée par les Établissements publics pour l'intégration (EPI), cette manifestation a permis à des personnes fragilisées, à leurs familles ainsi qu'à des professionnels de la santé et du social d'échanger sur les cadres de vie idéaux pour les personnes souffrant de troubles psychiques.

Avec ses 32 places d'hébergement et ses 12 places d'accueil dans un centre de jour, la flambrant neuve Résidence du Jet d'eau - ancien bâtiment surnommé «verruve des Pâquis» - a l'ambition de figurer dans ce type d'idéal. «Ce lieu a été créé pour stimuler les habitants et rompre la solitude», explique Magali Ginot Babel, directrice générale des EPI, qui regroupent 1880 personnes (collaborateurs et résidents). Notre objectif consiste à ne pas aggraver les situations et à éviter des ruptures. La bonne intégration dans le quartier y participe. Un vrai plus pour cette population qui a parfois de la peine à sortir de ses murs.» Cerise sur le gâteau, un magnifique attique communautaire domine Genève, avec vue sur le lac, le Jet d'eau et les Alpes.

«Notre objectif consiste à ne pas aggraver les situations et à éviter des ruptures. La bonne intégration dans le quartier y participe.»

Magali Ginot Babel
Directrice générale des Établissements publics pour l'intégration

Nathan Hofstetter, connu pour avoir dévoilé sa propre maladie dans un documentaire primé. Un accompagnement et un hébergement en institution sont bénéfiques, mais ils ne constituent pas une finalité en soi, considèrent les résidents. Il s'agit plutôt pour eux d'une phase qui laisse entrevoir un après sous la forme d'un équilibre de vie avec un travail, une activité et surtout un logement indépendant. «La Résidence du Jet d'eau est un bon environnement pour d'abord prendre soin de soi», appuie Nathan Hofstetter.

Mais comment permettre cet après? Grâce à de nouveaux modèles d'hébergement, qui laissent une autonomie à la personne tout en lui offrant un accompagnement adapté et des prestations individualisées. «Certains existent déjà et donnent satisfaction, comme l'accompagnement à domicile, prestation des EPI dont bénéficient une centaine de personnes à ce jour», note Yves Ménès, chef de service aux EPI.

Le développement de ces prestations - dont une partie des personnes hébergées en institution pourrait profiter - permettrait de libérer des places en résidence en faveur de ceux qui ont besoin d'un accompagnement plus soutenu. Un enjeu de taille dans un système saturé en termes de places résidentielles. Un rapport de la Cour des comptes en a d'ailleurs fait le constat en 2017 déjà. La situation serait ainsi des plus critiques pour les urgences, à entendre Véronique Platié Bretton,

présidente de la Commission cantonale d'indication - CCI. «Des personnes se retrouvent à l'hôtel, une solution totalement inadéquate, s'indigne une proche. Les locataires devraient pouvoir garder leur appartement, même en période de crise.» Valérie Bravo, directrice des services socio-éducatifs des EPI, renchérit: «Sinon, cela peut rapidement tourner à la dégringolade! Il faut vraiment préserver le maintien à domicile.»

Chiffres édifiants
Les chiffres donnés par le conseiller d'État Thierry Apothéloz, magistrat de tulle du secteur du handicap, sont édifiants: «Sur les 600 expulsions annuelles, 300 relèvent de problèmes financiers, le reste de difficultés comportementales.» Il encourage les parties à travailler ensemble pour développer des approches transversales entre institutions et répondre au mieux aux besoins des personnes souffrant de troubles psychiques. Le socialiste encourage la désignation d'un coordinateur «pour casser les barrières et dépasser les ego».

Le cadre de vie idéal alors? «Un chez soi indépendant mais avec des prestations d'accompagnement adaptées et bienveillantes qui répondent aux besoins de chacun, dans le respect de leur souhait d'indépendance et de leur sécurité», résume Thierry Apothéloz.

Court métrage de Nathan Hofstetter à découvrir sur la chaîne YouTube des EPI!

PUBLICITÉ



Fitness tracker GPS multisport

No. d'art. 228 104 60

Tracker fitness innovant avec GPS et jusqu'à 7 jours d'autonomie. La vitesse et la distance sont affichées avec précision sur le tracker lors de vos activités telles que la course à pied, le vélo ou la randonnée grâce au GPS intégré.

Caractéristiques techniques

- Compatible smartphone iOS et Android
- Ecran: écran tactile
- Modes: tracker GPS, podomètre, compteur de calories, affichage des messages, etc.
- Surveillance du sommeil et alarme intégrées
- Autonomie de la batterie: jusqu'à 7 jours
- Transmission: Bluetooth
- Etanchéité: IP68
- Dimensions display (x|x): 2x4 cm
- Bracelet 21 cm
- Garantie: 2 ans



Prix pour les abonnés
Fr. 69.30

Économie 30%



Mini caméra WiFi

No. d'art. 227 249 60

Avec cette mini caméra d'intérieures, vous aurez une vue sur tout. L'appareil stocke les vidéos en haute définition 1080HD et comprend un microphone pour les enregistrements sonores. Grâce au capteur de mouvement, l'enregistrement se déclenche automatiquement lorsqu'un mouvement est détecté dans la zone ouverte. Grâce à la connexion WiFi et son application mobile, vous pouvez accéder aux données lors de vos déplacements.

Caractéristiques techniques

- Batterie: 1500 mAh
- Résolution: 1080HD
- Détecteur de mouvement PIR: 140°
- Autonomie de la batterie: 3 h, 350 h en mode veille
- Dimensions (x|x|x): 4x3,65x3,65 cm
- Garantie: 2 ans



Prix pour les abonnés
Fr. 69.30

Économie 30%



Bon de commande Oui, j'ai un abonnement à un journal du groupe Tamedia.

Commande sur www.t-store.ch, ou via le bon de commande, tél. 032 672 01 01 (Lu - Ve 08h00 - 17h30)

Fitness tracker GPS multisport

Prix abonnés: **Fr. 69.30/pièce**
Prix non-abonnés: **Fr. 99.00/pièce**

No. d'art. 228 104 60 _____ pièce
Frais de port Fr. 9.90

Nom	Prénom
Adresse*	NPA / Lieu
Tél. (pendant la journée)	E-mail
Date	Signature

Mini caméra WiFi

Prix abonnés: **Fr. 69.30/pièce**
Prix non-abonnés: **Fr. 99.00/pièce**

No. d'art. 227 249 60 _____ pièce
Frais de port Fr. 9.90

Envoyer à: T-store, Case postale 74, 4562 Biberist, E-mail: info@t-store.ch, Sujet: **Tribune de Genève**. L'expédition et la facturation s'effectuent via: Max Trada SA pour le compte du T-store. *pas de livraison par boîte postale Prix TVA incluse plus frais de port. Offres valables jusqu'au 20 novembre 2021, dans la limite des stocks disponibles. Rabais exclusivement pour les clients et abonnés à un titre de Tamedia.

210000

Le Covid-19 a fait fléchir la solidarité internationale

Subventions Les soutiens financiers des collectivités publiques ne se sont pas taris en 2020 mais ont marqué le pas.

«En 2020, les communes genevoises se sont éloignées de l'objectif de consacrer 0,7% de leur budget de fonctionnement à la solidarité internationale.» Ce n'est pas encore un cri d'alarme que lance Catherine Schümperli Younossian, secrétaire générale de la Fédération genevoise de coopération, mais un appel «à rester vigilant». Car les collectivités publiques ont tout de même consacré 31,2 millions à la solidarité internationale en 2020, en augmentation de 1,3 million (par rapport à 2015), au moment où la pandémie de Covid-19 mettait en difficulté financière de nombreuses communes et l'État. Ces subventions ont permis de soutenir 800 projets.

Comme tous les cinq ans depuis 1985, la Fédération genevoise de coopération (FGC) publie son baromètre de la solidarité internationale, soit le niveau et l'évolution de l'engagement financier des communes et de l'État envers des projets de développement. Présenté jeudi, le document imprimé se double d'une version numérique donnant accès à une foule de données, de la comparaison entre les communes jusqu'aux projets soutenus par les collectivités avec les sommes attribuées à chacun.

13 communes au top
Depuis l'entrée en vigueur de la loi sur l'aide internationale en 2001, le taux de 0,7% est fixé comme objectif à atteindre mais sans contrainte pour y parvenir. En 2020, 13 communes sur 45 ont alloué 0,7% ou plus de leur budget de fonctionnement à la solidarité internationale. Céligny est en tête de liste avec 1,4%, suivie de près par Choulex (1,06%). Mais globalement, c'est un recul qui a été enregistré sur cet indicateur, un tiers des communes se situant entre 0,10 et 0,39%, de

même que sur la moyenne et la médiane du taux d'effort des communes.

«En moyenne, le montant annuel par habitant consacré à la solidarité internationale s'est élevé à 21 fr. 15, relève la secrétaire générale. Ce montant est aussi en baisse, vraisemblablement en raison de l'impact du Covid-19.» Un impact à différents niveaux puisque la pandémie a aussi bloqué ou freiné de nombreux projets, ce qui a fait que des subventions votées n'ont, dans certains cas, pas été dépensées.

Le Canton en difficulté

En volume, le Canton et la Ville de Genève sont les plus gros contributeurs. La plus grande commune genevoise y a consacré 7,1 millions de francs en 2020 et continue de progresser vers l'objectif (0,62%). Quant à l'État, il en était à 17,8 millions l'année dernière mais stagne concernant le taux d'effort (0,2%). Présenté jeudi, la conseillère d'État Nathalie Fontanet a néanmoins rappelé que «Genève était le canton le plus actif dans ce domaine».

La ministre des Finances a également souligné «combien il était difficile à l'État, dans la situation financière actuelle, de faire mieux». Enfin, elle estime que la solidarité internationale ne se limite pas à la coopération. Aussi, elle entend lancer une étude afin de déterminer quelle part de l'aide à la Genève internationale (par exemple le soutien à la présence d'ONG) pourrait être considérée comme de la solidarité internationale. «Si on prend en compte nos engagements de ce type, notre pourcentage serait nettement meilleur», a-t-elle conclu.

Certes, mais comme l'ont expliqué René Longet, président de la FGC et ancien conseiller administratif d'Onex, et Gilbert Vonlanthen, maire de Bernex et président de l'Association des communes genevoises, la progression vers le 0,7% «est avant tout une question de volonté politique des élus en place». **Eric Budry**

La canne blanche a «toujours» la priorité

Sensibilisation La Fédération suisse des aveugles sera présente vendredi à Balexert pour rappeler les bonnes pratiques au public.

Cela paraît une évidence. Et pourtant, le message mérite apparemment d'être rappelé: «La canne blanche donne la priorité pour traverser - toujours et partout.» C'est le nouveau mot d'ordre de la Fédération suisse des aveugles à l'occasion de la Journée internationale de la canne blanche, qui aura lieu vendredi. La section genevoise de l'institution tiendra un stand à Balexert, côté du 3 au 10 novembre, de 10 h à 15 h, pour échanger sur ce thème, et d'autres, avec les passants. À Genève, elle compterait 240 membres.

Son président, Laurent Castioni, témoigne que cette règle de priorité «n'est pas respectée. Parfois, on entend un klaxon, ça veut dire quoi? Qu'on peut traverser? Ou qu'on doit faire attention? Il ne sert à rien non plus de couper le moteur ou de nous faire signe. Cela nous fait toujours sourire, ces gens qui nous disent: «Mais je vous ai fait signe!» Alors quelle est la meilleure attitude à adopter par les automobilistes face à une canne blanche? «Le mieux, c'est de ralentir, de stopper et d'attendre que la personne soit arri-

ivée de l'autre côté de la route pour avancer. Car si on entend le moteur d'un véhicule, on va revenir sur le trottoir dont on vient...»

Autre point sensible récurrent: laisser libres les lignes de guidage. «Il n'y en a pas beaucoup à Genève, on les trouve à l'aéroport, à la gare, au centre-ville, reprend Laurent Castioni. Si une personne a laissé son vélo ou sa valise dessus, ou s'il y a un panneau de travail, on bute dedans et c'est une complication. Or, quand on arrive sur une ligne de guidage, on accélère le pas car normalement, c'est tout droit. Si on touche quelqu'un, après on doit s'excuser.» Il arrive aussi que des gens se blessent légèrement, «par exemple s'ils heurtent une pédale. Une canne blanche, ça ne détecte pas tout, on balaye sur la largeur de nos épaules...» À noter qu'entre piétons, il convient de proposer son coude pour aider une personne aveugle ou malvoyante à traverser. La police cantonale sera également présente sur le stand, afin d'«authentifier la règle de la circulation. Si je fais une demande de priorité et que quelqu'un me passe devant, il est amenable. Ce n'est évidemment pas cela qu'on cherche, on veut simplement dire aux gens d'être vigilants.» Des petits cadeaux publicitaires seront offerts vendredi, comme preuve de bonne volonté.

Sophie Simon